

# **LE TÊTU**

**Mairie de Curis au Mont d'Or**

**Téléphone: 04 78 91 24 02**

**Juillet-Aout 2016  
Numéro 152**

**Enfin le beau temps est arrivé !**

**En été,  
On se détend  
Mais,  
On reste vigilant.**

**BONNES VACANCES A TOUS**

**Durant six mois, un changement d'horaires a été testé les jeudis. A la place d'une ouverture au public de la mairie de 10h à 12h, le créneau de 16h-18h a été proposé. Ce test n'a pas été probant pour que celui-ci soit mis en place de manière durable. C'est pourquoi, à compter du mois de juillet, nous revenons aux horaires habituelles soit une ouverture de 10h-12h le jeudi.**

# Informations Mairie



- **Horaires d'ouverture de la Mairie**

|                 |                             |
|-----------------|-----------------------------|
| <b>Lundi</b>    | <b>14H-17H</b>              |
| <b>Mardi</b>    | <b>10H-12H</b>              |
| <b>Mercredi</b> | <b>10H-12 H</b>             |
| <b>Jeudi</b>    | <b>10H-12H</b>              |
| <b>Vendredi</b> | <b>10H-12H (en juillet)</b> |

- **Permanences de la mairie les samedis 9 et 23 juillet et les samedis 6 et 20 aout 2016 de 9h à 12h. Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à [tetu.curis@gmail.com](mailto:tetu.curis@gmail.com)**
- **Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : [www.curis.fr](http://www.curis.fr)**
- **Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'élue(e) d'astreinte au 06 37 31 40 90**
- **La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.**
- **Nous avons notre nouvelle correspondante du Progrès à Curis. E-Mail : [geraldine@gmasson.fr](mailto:geraldine@gmasson.fr)**

# Informations



## Nouvelle adresse du cabinet d'infirmières

**Cabinet d'INFIRMIERES**

**Claire MARTIN et Sylvie JORG**

**Soins à domicile, et sur RDV au cabinet :  
74 rue de la Trolanderie  
69250 Curis au mont d'or**

**Tél : 06/32/98/68/99**

## Travaux de voirie

Les opérations de finition rue de la Trolanderie et rue René Tachon doivent se dérouler entre le 11 et le 22 juillet avec la pose de résine gravillonnée sur les carrefours, la réalisation du marquage au sol devrait se faire dans la foulée.

Une opération de réfection du pavage rue de la mairie doit également avoir lieu du 4 au 22 juillet. Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne et les désagréments occasionnés et vous remercions de respecter les consignes de stationnement et de circulation qui pourront être mise en place.

## Avocate Conseil

Aurélie Cohendet Avocate, organise des consultations gratuites d'avocats à la mairie de Curis un samedi matin par mois. Sa prochaine permanence est le 6 aout. Afin de faciliter les rencontres, merci de prendre rendez-vous à la mairie.

# **Désherbage et entretien de la commune, changeons notre regard !**

**La commune souhaite maintenir un cadre naturel et agréable, tout en respectant l'environnement.**

**L'abandon de l'usage des pesticides s'est traduit par l'apprentissage de nouvelles techniques d'entretien et jardinage, plus naturelles et plus gourmandes en temps. Tester les techniques alternatives au désherbage chimique implique d'accomplir une véritable révolution culturelle !**

**Ces nouvelles techniques de désherbage, nécessitent en effet une fréquence de passage plus élevée par rapport à l'application de produits phytosanitaires et ne peuvent donc être généralisées à l'ensemble des espaces. Aussi, cet objectif « zéro pesticide » sera associé à la définition de nouveaux modes de gestion comme par exemple la transformation de zones tondues régulièrement en prairies naturelles. Ces prairies, riches en espèces animales et végétales caractéristiques, sont en régression dans nos villages. En favorisant la conduite de prairies naturelles, la commune participera au maintien de ces milieux et au développement de la biodiversité.**

**Nos paysages communaux changent, ce qui implique une autre perception de la nature.**

**Tolérer quelques herbes, c'est protéger notre environnement et notre santé.**

**Jean-Luc POIRIER**

# **SOU DES ECOLES**



**La fête de l'École et du Village s'est parfaitement déroulée samedi 25 Juin, et nous pouvons dire que c'est une réussite !**

**Une météo favorable, et un très bon Duo musical qui a su mobiliser les enfants comme les adultes, les ingrédients étaient là pour que nous passions tous une très belle soirée.**

**Quant aux ingrédients du repas, ils ont été choisis et arrangés avec bon goût par François PITOIS que nous remercions tout particulièrement. Merci François pour ton savoir-faire et ta disponibilité.**

**Tous les bénévoles du SOU de CURIS se sont investis durant des semaines pour faire de la soirée de Samedi un moment festif, convivial et chaleureux, et ils se trouvent récompensés par la grande satisfaction des participants et leurs retours positifs sur l'organisation.**

**Nous formons une très belle équipe du SOU.  
Le Président, Luc DURAND.**

**Notre prochain rendez-vous le Dimanche 11 septembre  
pour le vide grenier à Curis.**

# ECOLE



**La réunion de présentation, pour accueillir les nouveaux élèves et leurs parents, aura lieu le vendredi 2 septembre à 18h dans l'enceinte de l'école.**

**Dès la rentrée de septembre aura lieu l'élection du bureau de l'association des parents d'élèves qui aura besoin de parents volontaires représentant les classes de leurs enfants.  
Par avance, merci.**

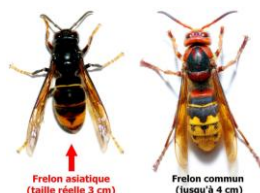
# DEFIBRILLATEUR



**Le samedi 17 septembre 2016 vous est proposée une sensibilisation à l'utilisation du DAE (Défibrillateur Automatique Externe) qui est en place devant l'entrée de la salle du Vallon.**

**VENEZ NOMBREUX!**

# LE FRELON ASIATIQUE, VESPA VELUTINA



Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture. En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche,
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité.

Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes. La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement. Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente. La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs ! Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Dr Prémila CONSTANTIN Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes

GDS69 04 78 19 60 60 [gds69@gds69.asso.fr](mailto:gds69@gds69.asso.fr)

FREDON 04 37 43 40 70 [frelonasiatique@fredonra.com](mailto:frelonasiatique@fredonra.com)

Plus d'informations sur: [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)

# OPERATION TRANQUILITE VACANCES



**Pendant vos vacances, protégez votre domicile ou votre commerce en vous inscrivant au dispositif « vigilance vacances » grâce auquel les gendarmes ou la police municipale effectuera des rondes à proximité de votre domicile.**

**NB : la responsabilité de la ville de Neuville sur Saône et celle des services de Police ne sont pas engagées en cas de cambriolage.**

**Inscription gratuite auprès de la gendarmerie  
5 chemin du Gorgeat \_Tél : 04 78 91 30 45  
ou à l'accueil de la Mairie.**

## LE MOUSTIQUE TIGRE



**Particulièrement nuisible, le moustique-tigre devient vecteur de virus.**

**Il est de très petite taille et a des rayures blanches sur les pattes.**

**Il vit et se développe essentiellement en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau stagnantes et se déplace peu au cours de sa vie (100m autour de son lieu de naissance)**

**Comment éviter la prolifération : supprimer les zones d'eau stagnantes, lieu de ponte et de repos des moustiques.**

**Si vous pensez avoir observé un moustique-tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)**



# CANICULE



**La canicule peut mettre notre santé en danger.**

**Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :**

- **Il fait très chaud**
- **La nuit la température ne descend pas ou très peu**
- **Cela dure depuis plusieurs jours**

**Comprendre :**

**Enfant et adulte : Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, je perds de l'eau : je risque la déshydratation.**

**Personne âgée : Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°. La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur.**

**Agir :**

**Je bois beaucoup d'eau et je ne fais pas d'efforts physiques intenses, je ne reste pas en plein soleil, je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur, je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé, je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation, je ne sors pas aux heures les plus chaudes, je ne consomme pas d'alcool, je mange normalement, au travail je suis vigilant pour mes collègues et moi-même, je prends des nouvelles de mon entourage, si je prends des médicaments je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.**

**Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie ou à contacter le CCAS .  
Pour en savoir plus : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) / ou 0 800 06 66 66.**

**Association de chasse : Pétanque**

**Samedi 2 juillet 2016**

L'association de chasse communale  
organise son traditionnel

**CONCOURS DE PETANQUE**

**64 Doublettes**

Stade municipal rue du Pontet

**1<sup>er</sup> prix 2 jambons crus + challenge**

**Nombreux lots**

Toutes les doublettes seront primées

Inscriptions à partir de 13h15 : 12 euros par équipe

**VENEZ NOMBREUX**

**Ambiance conviviale**

# **FORUM DES ASSOCIATIONS**



**Le Forum des associations a pour but de présenter toutes les activités exercées dans notre village.**

**C'est l'occasion de découvrir les activités proposées par les associations de Curis au mont d'or, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales...pour tous les âges, des petits à nos aînés. Venez rencontrer leurs membres, échanger dans une ambiance conviviale et vous inscrire.**

**ENEZ NOMBREUX**

**Le forum aura lieu  
Samedi 3 septembre  
De 9h30 à 12h  
Salle du vallon**

## **Journées européennes du patrimoine JEP**

**Réservez votre date**

**Comme les deux années précédentes, Christian Naessens propose, dans le cadre des JEP et pour le compte de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), d'organiser une sortie sur les arbres remarquables (et leurs hôtes ailés) du parc du château de Curis au Mont d'Or.**

**Balade d'une durée de 2 h. RDV à l'entrée du parc, route des Monts d'Or, sur la D73, à la sortie du village, direction Poleymieux au Mont d'Or. Inscription auprès de la LPO Rhône sur le site ([www.lpo-rhone.fr](http://www.lpo-rhone.fr)) ou par téléphone le moment venu au : 04 72 77 19 84. Attention : uniquement le samedi matin**

# VOTRE CALENDRIER



- Samedi 2 juillet 2016  
Pétanque chasse-Stade de Curis
  
- Vendredi 2 septembre 18h  
Réunion parents élèves-Ecole
  
- Samedi 3 septembre 9h30-12h  
Forum des associations  
Salle du vallon
  
- Dimanche 11 septembre  
Vide grenier  
Village
  
- Samedi 17 septembre  
Formation défibrillateur  
Salle du vallon

